



INFANTERIE

BULLETIN DE L'ASSOCIATION DES
AMIS DU MUSEE DE L'INFANTERIE

Siège social : Ecole d'Application de l'Infanterie - 14^e Division Légère Blindée 34057 MONTPELLIER CEDEX 01



Monument aux morts des élèves de Cherchell
actuellement à l'E.A.I. - Montpellier

SOMMAIRE

- Page 4 Un curieux drapeau de Cherchell.
- Page 11 Les volontaires de l'Ouest.
- Page 18 L'insigne du 2^e R.T.M.
- Page 20 Une évacuation sanitaire dans le delta du Mekong.
- Page 26 Les casques blancs.
- Page 31 Aux anciens de la 31^e D.I.

A.S. LANGUEDOCIENNE DE DEMENAGEMENTS



A Montpellier depuis 26 ans...

SPECIALISTE DU DEMENAGEMENT MILITAIRE
Métropole – Outre-mer

Le règlement de notre facture n'interviendra qu'après remboursement par votre administration.

67.87.24.05

GARDE MEUBLES

Dans des locaux d'une capacité actuelle de 2 000 m³, les Containers individuels plombés vous garantissent un gardiennage de qualité.



67 87 24 05

Locaux : Z.A. du Bosc - Route de Baillargues MUDAISON - 34130 MAUGUIO
A.Postale : B.P. 9605 - 34054 MONTPELLIER CEDEX 1

Antoine SOLIVERES, ancien officier de l'EAI
Serge SOLIVERES, président de la chambre syndicale G.R.

LBL

LA BUREAUTIQUE DU LANGUEDOC



Distributeur
COPIEURS

Nashua

TELECOPIEURS
ALCATEL
OPUS

437, rue des Apothicaires 34090 MONTPELLIER

67 61 11 40

Télécopie : 67 61 10 47

LIVRES ANCIENS sur le TIERS MONDE
(et plus particulièrement les anciennes colonies françaises)



MICHÈLE DHENNEQUIN

Expert

76, rue du Cherche-Midi - 75006 PARIS

Tél. (16) 1 42 22 18 53

CATALOGUE PERIODIQUE

ACHAT

VENTE

MUSEE de L'INFANTRIE



MONTPELLIER

CORRESPONDANCE :

Association des Amis
du Musée de l'Infanterie
E.A.I./14^e D.L.B.
34057 MONTPELLIER
Cedex 01
Tél. : 67 42 52 33
Poste 370

VERSEMENTS :

C.C.P. 2126 - 92 H Montpellier

Directeur :

Général de Division (CR) MURAT

Rédacteur en chef :

Colonel (ER) CARLES

Direction rédaction maquette :

Adjudant-chef DEGHIN

Réalisation :

Point d'Impression E.A.I./14^e D.L.B.

Tirage

2000 exemplaires

MERCI A TOUS
LES ANNONCEURS

Réservez-leur vos achats, faites-leur
confiance, le meilleur accueil
vous sera toujours réservé.

ASCELEC

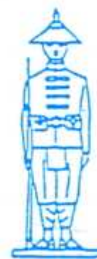
ASCENSEUR

Portes automatiques

Siège social : 19, chemin des Meunières - B.P. 106

34402 LUNEL CEDEX

Téléphone : 67 83 13 84



Création artisanale
de Soldats de Plomb

Peints ou à peindre

Documentation
illustrée
contre 25 f en timbres

Figurines historiques

J.P.F.

B.P. 66 - 93.162 Noisy-le-Grand Cedex



Je désire recevoir votre catalogue illustré contre 25 F
en timbres à : NOM : _____

Adresse : _____

Ville : Code postal : _____

● ADHESION à l'Association des Amis
du Musée de l'Infanterie.

Membre Actif : 60,00 (cotisation annuelle).

Cette adhésion comprend l'abonnement au bul-
letin INFANTRIE (2 par an).

Reproduction interdite sans accord écrit préalable.

Un curieux drapeau de Cherchell

• Colonel (E.R.) P. CARLES

Le Musée de l'Infanterie détient un drapeau provenant de l'École Militaire de Cherchell, venu avec un certain nombre d'autres souvenirs quand l'École d'élèves officiers de cette ville a été repliée sur Montpellier en 1962.

Cet emblème dont on trouvera la description détaillée plus loin, présente la particularité assez rare suivante : sa partie en tissu est tricolore mais la disposition des couleurs nationales est celle décrétée en l'an XII de la République, exactement dans notre calendrier les 9 mars et 10 juillet 1804 par Bonaparte Premier Consul. Pareille anomalie ne pouvait qu'exciter la curiosité du conservateur du Musée confronté simultanément avec le devoir d'identifier plus précisément l'objet.

Ce fut l'origine d'une sorte d'enquête policière qui, entreprise en décembre 1985, n'a abouti jusqu'ici qu'à des hypothèses. Il n'est pas dans les habitudes de notre bulletin de publier des incertitudes. Cependant le temps passe, qui émousse les mémoires des témoins, par ailleurs moins nombreux chaque année. Nous avons donc jugé utile de faire le point sur ce que nous avons dû démêler avec l'espoir que, peut-être, nos résultats incomplets tomberont sous les yeux d'un lecteur capable de combler les lacunes de nos investigations.

Description du drapeau.

Le tissu est un carré de drap de 740 millimètres de côté, y compris le manchon de 40 mm qui entoure la hampe. Au centre un losange blanc de 500 mm de côté mais inégal : il a 740 mm de hauteur et 700 mm de largeur, car il ne mord pas sur le manchon. Les quatre angles présentent la même particularité : ils ont deux côtés extérieurs de 370 mm au flottant et intérieurs de 350 mm (voir croquis). Les triangles sont rouges et bleus en opposition ; à l'avant, du côté de la hampe, le triangle du haut est bleu, celui du bas, rouge. De même au revers. Le manchon est bleu en haut et rouge en bas, en correspondance avec les triangles. La partie flottante, avant et revers, est séparée du manchon par une tresse dorée de deux millimètres de largeur. Sur les trois côtés flottants règne un galon doré de 6 mm portant des franges torsadées de même, hautes de 24 mm.

L'avant porte, en lettres brodées d'or de 30 mm de haut ECOLE D'ELEVES / ASPIRANTS. Le revers, DEVENIR / UN CHEF AU SERVICE / DE LA / PATRIE.

La hampe en bois noir a 30 mm de diamètre et 2720 mm de hauteur, y compris une pique en métal jaune de 20 mm de longueur et un talon cylindrique en fer de 150 mm. La pique est faite d'une plaque de cuivre repoussée formant un fer de lance, un renflement, une virole. La plaque est creuse et soudée sur ses bords, d'un travail artisanal. Ce drapeau est porté dans un baudrier du type réglementaire, en cuir noir garni en laiton.

A la recherche des indices.

Il paraissait logique de s'adresser d'abord à l'organisme officiellement chargé de conserver les emblèmes des unités dissoutes et de suivre leur histoire, c'est-à-dire au Service historique de l'armée de Terre - section symbolique - drapeaux. Il devint vite évident qu'il ne conservait aucune trace d'un quelconque drapeau de Cherchell avant celui qu'une décision ministérielle du 11 juillet 1958 attribua à l'École Militaire d'Infanterie de Cherchell.

Les recherches s'orientèrent alors vers les archives de ce même service historique, à Vincennes, où figure sous la référence 7 P 185 un carton relatif à l'École de Cherchell de la période 1943 -1945. Ce carton est fort mince et reste muet sur un quelconque drapeau. Il fallait se retourner vers les témoignages personnels ou iconographiques. Par chance, le drapeau avait été photographié plusieurs fois au cours d'une même cérémonie et les clichés se trouvaient à l'Établissement photographique et cinématographique des armées, au Fort d'Ivry. Heureusement il existait une Association des anciens élèves officiers de Cherchell -Médiouna (1). Une lettre fut adressée à chacun des secrétaires des cinq promotions (outre un certain nombre de lettres individuelles) avec des épreuves des photographies, dans l'espoir que l'on pourrait identifier la promotion, le porte-drapeau, sa garde. Cette démarche permit de vérifier la fragilité des souvenirs humains.

Toutes les promotions ont répondu avec bonne volonté, ainsi que le général Jannot, premier commandant de Cherchell, et plusieurs anciens instructeurs. Sur une vingtaine de réponses, aucune n'apporta l'affirmation positive de la présence du drapeau, mais plusieurs déclarèrent qu'il n'existait pas à leur promotion.

Il n'y avait plus que la ressource d'interpréter les indices.

Une chose était certaine : la 5^e Promotion (dont le conservateur avait fait partie) n'avait pas eu de drapeau entre décembre 1944 et le printemps de 1945, où elle avait reçu les drapeaux de Saint-Cyr et de Saint-Maixent, qui présidèrent aux grandes cérémonies militaires. Une autre précision portait sur l'absence de drapeau à la 1^{re} Promotion, qui était d'ailleurs coupée en deux à Cherchell et à Médiouna (2).

Les recherches se circonscrivaient donc aux 2^e, 3^e et 4^e promotions.

Les photographies ne concernaient pas la 4^e promotion, qui fut habillée d'effets américains, alors que sur les clichés, les troupes portaient la tenue d'été française en toile du modèle utilisé en 1942. La prise d'armes où l'on voit le drapeau ne pouvait concerner que la 2^e ou la 3^e promotion.

Par ailleurs, dans une lettre du 23 février 1986, le général Jannot écrivait : ... la première promotion, fraction Cherchell, n'eut pas de drapeau. J'en ai emprunté un à Alger à je ne sais quelle occasion. Ce fut celui de mon régiment, le 1^{er} Zouaves, venu avec sa garde. Le drapeau provisoire qui fut adopté par la suite, en attendant que l'École ait été pourvue d'un emblème réglementaire, doit dater du temps du colonel Guillebaud (3). Le choix d'une disposition des couleurs de style étendard de la Révolution ou du début de l'Empire semblerait en faveur de cette paternité... Y eut-il des fanions ? Sûrement point d'officiels ou d'officialisés, mais je n'exclus pas que telle ou telle unité n'ait eu son fanion ...» (4). Un ancien de la 3^e Promotion a cru reconnaître dans la photographie de la garde du drapeau, au premier rang, le fusil Lebel sur l'épaule, l'élève Hervé Guillon - Verne, tué en Italie le 16 juin 1944. L'officier de dos qui remet le drapeau serait le lieutenant-colonel Huguet, commandant l'École à partir de la 3^e promotion.

Un autre ancien de la 4^e Promotion croit avoir été présenté à ce drapeau lors de la prise d'armes de sortie en octobre 1944. Curieusement, le major de cette promotion, qui aurait dû porter de drapeau, n'en a aucun souvenir.

On peut, avec les précautions d'usage, penser que ce drapeau non réglementaire, fut celui des 2^e, 3^e et peut-être 4^e promotions, du 1^{er} mai 1943 au 30 octobre 1944.

Une des photographies représente manifestement sa remise à une promotion en période où l'on revêt la tenue d'été et sous la pluie. Or la tenue d'été se mettait dans la division d'Alger, du 1^{er} mai au 1^{er} octobre, habituellement. Il faut donc renoncer à y voir la 3^e promotion, qui a séjourné à Cherchell du 15 octobre au 15 mars suivant. Restent la 2^e promotion - 25 mai - 30 septembre - une «promotion d'été» quant à l'uniforme, et la 4^e du 18 mai au 20 octobre.

Or, la 4^e a été habillée de tenues U.S. Il ne resterait donc que la 2^e promotion et l'officier commandant en képi clair serait le lieutenant-colonel Guillebaud, tirailleur, et non le lieutenant-colonel Huguet, spahi. Une photographie de cette même cérémonie, parue dans un ouvrage récent, est d'ailleurs légendée «baptême de la 2^e promotion Tunisie » (5).

Quelques détails sur Cherchell.

Finalement, les renseignements sur l'école de Cherchell sont rares et nous croyons devoir en communiquer quelques uns, puisque les archives correspondantes semblent avoir en grande partie disparues.

L'École d'Elèves Aspirants de Cherchell est créée par une décision du Gouvernement provisoire d'Alger en date du 28 novembre 1942, vingt jours après le débarquement allié en Afrique du Nord. Elle doit donner, pour les besoins de la guerre une instruction interarmes, mais à base d'instruction d'infanterie. Elle occupera la caserne Dubourdiou, où était un bataillon du 1^{er} RTA. Une école similaire doit fonctionner au Maroc, au camp de Médiouna, près de Casablanca. Les deux écoles sont placées sous le commandement du colonel d'infanterie Cailles, la fraction de Cherchell ayant à sa tête le chef de bataillon Jannot, du 1^{er} zouaves, et celle de Médiouna le chef de bataillon GERMANI.

La 1^{re} promotion, que l'on baptisera Weygand essuie les plâtres. Les critères d'admission sont vagues. Une note confidentielle dit que «la faiblesse relative du nombre des Français en Afrique du Nord impose de ne laisser perdre aucun élément susceptible d'encadrer les indigènes...». En conséquence on a tendance à admettre beaucoup de jeunes civils souvent pris, en Algérie dans les Chantiers de la jeunesse, au Maroc dans les lycées ou les collèges. Dans l'armée, on désigne des sous-officiers ou petits gradés, jugés susceptibles de faire des chefs de section. L'Infanterie représente 43,5 % de la promotion de Cherchell, 47,7 % de celle de Médiouna. La nécessité de ne pas dépouiller les cadres de l'armée fait limiter le volume des propositions de militaires. Les «civils» subissent une instruction de base accélérée de huit semaines avant d'entrer le 1^{er} janvier 1943. Le déchet est assez important, 633 aspirants sur 1101 admis, sortent le 30 avril 1943.

A partir de la 2^e Promotion, tous les élèves sont regroupés à Cherchell sous le commandement du lieutenant-colonel d'infanterie Guillebaud. Cette promotion Tunisie compte 36,3 % de fantassins ; sur les 826 élèves entrés le 15 mai 1943, 443 sortiront aspirants le 30 septembre, Ensuite, c'est la 3^e promotion, Libération, que prendra à son commandement le lieutenant-colonel de l'ABC Huguet : 919 élèves le 15 octobre 1943, 536 aspirants le 15 mars 1944, puis la 4^e La Marche Au Rhin, 782 élèves le 8 mai 1944, 544 aspirants le 20 octobre. Dans toutes ces promotions, il y avait outre les civils mobilisés et les gradés de l'armée de nombreux évadés de France, dont plusieurs élèves des écoles militaires rendus à la vie civile par l'occupation totale du territoire métropolitain.

La 5^e et dernière promotion, le Rhin Français a un recrutement particulier car dans une sorte de fourre-tout, on y envoie les catégories précédentes : militaires, jeunes civils mobilisés, évadés de France, mais aussi, la France métropolitaine étant libérée, tous les élèves des

grandes écoles militaires ou soumises à l'instruction militaire obligatoire. A ce titre, à côté des saint-cyriens et des polytechniciens, il s'y trouve des normaliens et des ingénieurs. L'école est rebaptisée Ecole militaire interarmes. Parmi les arrivants, il y a des officiers FFI, des militaires ayant combattu en Italie et en France. Pour couper court à toute contestation, le port des insignes de grade est suspendu jusqu'à la fin des cours et le port des décorations n'est autorisé que le dimanche. Les 1573 élèves admis le 1^{er} janvier 1945, mais arrivés pendant le mois de décembre 1944, sortent tous ou presque, mais les uns aspirants les autres sous-lieutenants, lieutenants et même capitaines FFI le 1^{er} juin 1945.

On retiendra que sur les 5064 élèves passés par l'Ecole, 512 ont été tués entre 1943 et 1962, soit 10,1 % dont 490 au champ d'honneur. Dans ce nombre, 313 sont tombés dans les rangs de l'Infanterie (dont 39 appartenaient à l'Infanterie coloniale), depuis l'aspirant Gaston Magaud, promotion Weygand de Médiouna, tué le 16 décembre 1943 en Italie, au Pantano, jusqu'au capitaine Roger Lefevre, promotion Weygand de Cherchell, tué le 14 octobre 1960 en Algérie, dans le Dahra. Un nombre considérable d'officiers généraux sont issus de ces cinq promotions. La figure de fantassin la plus lumineuse fut probablement celle du général d'armée Laurier. Mais les cinq promotions ont également donné trois ou quatre ministres, des ambassadeurs, des professeurs de faculté, des chefs d'entreprise, des écrivains, deux prix Nobel et au moins un chansonnier.

Organisation

Pour la première promotion, le colonel Cailles ne reçoit pas de note d'organisation détaillée : il doit former en six mois des aspirants de toutes armes. Il faut improviser. La fraction de Cherchell repose sur un petit état-major de 5 officiers, 16 sous-officiers, 15 caporaux, 149 tirailleurs, 10 employés civils et 4 personnels de service : 199 personnes pour 577 élèves. Le cadre permanent représente 25,6 % de l'ensemble. On constitue trois compagnies d'infanterie, deux escadrons, une batterie et une compagnie mixte génie - transmissions. Les chefs de section instructeurs sont des lieutenants ou des sous-lieutenants, secondés par des sous-officiers. Certains sous-officiers sont même chefs de section. La fraction de Médiouna a à peu près la même organisation. Le système s'avère satisfaisant et, au prix de quelques aménagements de détail, est repris pour les promotions suivantes. Les instructeurs sous-officiers disparaissent.

Avec le temps, l'administration envahit de plus en plus l'école et réclame de plus en plus de personnel. A la 5^e et dernière promotion, le cadre permanent compte 25 officiers dont 5 supérieurs, 54 sous-officiers, 425 hommes de troupe dont 346 indigènes, 23 agents militaires ou maîtres ouvriers, 373 employés civils, 19 femmes soit 919 personnes pour 1573 élèves. Le cadre représente 36,8 % de l'ensemble.

Vie matérielle

Le colonel Cailles veut former des chefs dynamiques, aussi n'est-il pas question de dimanches, dans les débuts. Plus tard, on consent à interrompre l'instruction depuis le réveil du dimanche jusqu'à l'appel du soir. Il n'y a, naturellement, aucune permission en cours de stage. Les élèves sont en tenue de drap française, avec molletières, capote d'infanterie, casque ; l'armement est français, mais quelques armes américaines servent aux cours d'armement. La 2^e promotion prend la tenue d'été en toile de l'armée d'Afrique. Les effets américains ne sont distribués que pour la 4^e promotion, avec le casque et les équipements français. L'armement ne change qu'à la 5^e promotion, qui reçoit le fusil MAS 36. L'instruction de conduite automobile se fait sur du matériel italien ramené de Tunisie. Quand on sait dominer un tracteur SPA à quatre roues motrices et directrices, on peut tout conduire.

Les chambrées sont spartiates. La literie est en bois avec des nattes d'alfa en guise de sommier ; les châlits sont à deux étages, à trois pour la 5^e promotion.

La formation combine les exercices extérieurs, les marches, les tirs de combat avec le dressage à l'ancienne, à base de revues, d'inspections, de changements de tenue et de punitions inadaptées. Cherchell n'a pas laissé que de bons souvenirs, même avec le recul du temps. Mais quand on a vingt ans et que l'on est convaincu que la Patrie ne pourra pas être sauvée sans vous, il faut plus que cela pour empêcher de chanter en route. On chante «Les Africains», «La Piémontaise», des chants des chantiers, et même «Maréchal nous voilà», au début. Des baraques de camp servent de réfectoire et de salles d'étude ; ou séparent les deux fonctions à la 2^e ou 3^e promotion.

Distractions

Dès qu'il a obtenu une permission de la journée, l'élève aspirant explore Cherchell, ce qui ne prend pas grand temps, repère les trois ou quatre cafés fréquentables, les deux pâtisseries, évite l'hôtel Césarée, repaire des instructeurs, et se rabat sur l'esplanade, sur le port, fait le tour des remparts et rentre. La vie est assez chère en ville et les élèves ont une solde de sous-officier ou de simple soldat. Dès la 2^e promotion, on inaugure le foyer - salle de conférences, où l'on sert un terrible moscatel. Le général Jannot écrit : tout Cherchell, grâce au patriotisme et à la compréhension de la population, devint l'école. «En réalité, les relations entre élèves et population sont marquées d'indifférence. La 1^{re} Promotion crée quelques incidents ; ainsi en mars 1943 : des élèves ayant chanté «Maréchal, nous voilà» Les gaullistes locaux font une affaire d'état d'une gaminerie. L'École conserva quelque temps l'étiquette de «fasciste». Avec les promotions suivantes, les angles s'arrondissent, les fascistes étant partis se battre. Mais le courant ne passe guère. Assez vite les élèves finissent par employer leurs dimanches à dormir pour reprendre des forces, à lire ou à écrire, ne sortant que pour porter leur linge à blanchir. Les promotions d'été ont la ressource des bains de mer. Arrive le classement de fin de stage, avec parfois de mauvaises surprises car certains ne sortent que sergents, caporaux ou même 2^e classe. Qu'importe ! Pour les quatre premières promotions, la guerre attend à la porte ; la cinquième se désespère d'arriver après l'armistice, ne pouvant prévoir l'Indochine et la suite.

Finalement, le slogan que l'on voyait alors sur les murs, et qu'on attribuait au général Giraud, «Un seul but : la victoire» pourrait résumer l'état d'esprit de Cherchell. Il fut certainement plus souvent invoqué que la devise inscrite sur le drapeau «Devenir un chef au service de la Patrie». Ce drapeau qui était si rarement présent qu'il n'a pour ainsi dire pas laissé de traces dans la mémoire des anciens.

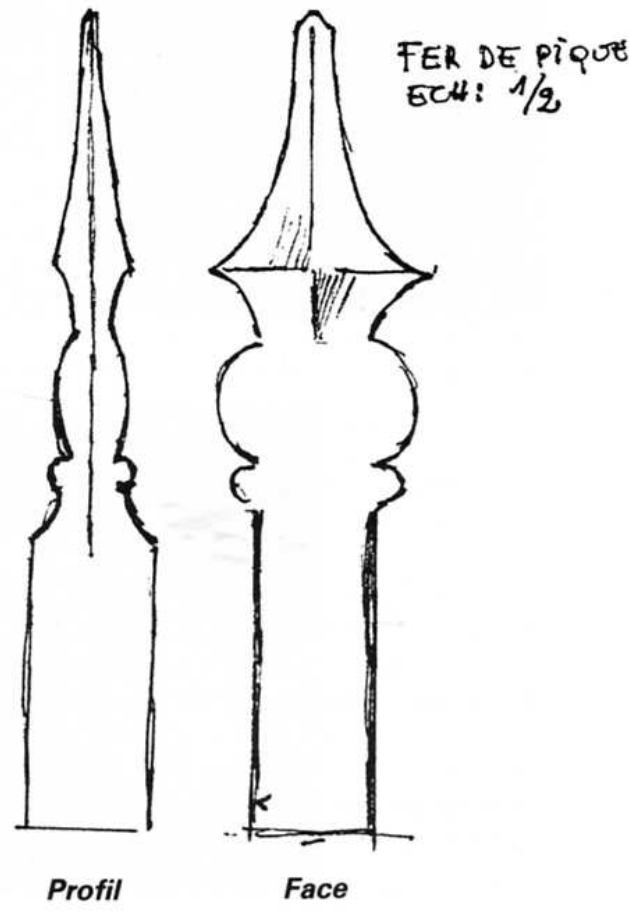
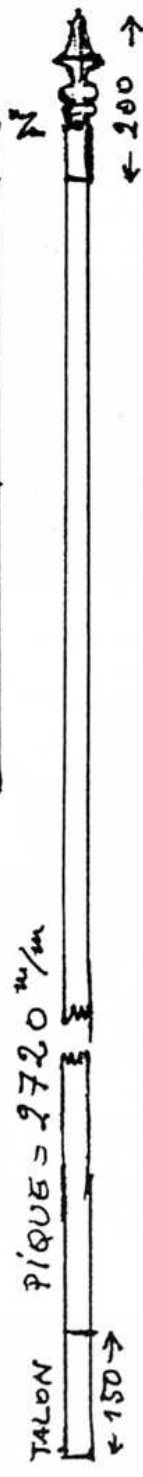
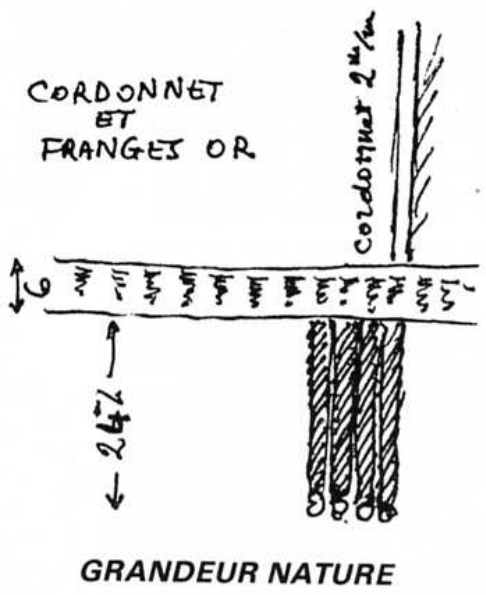
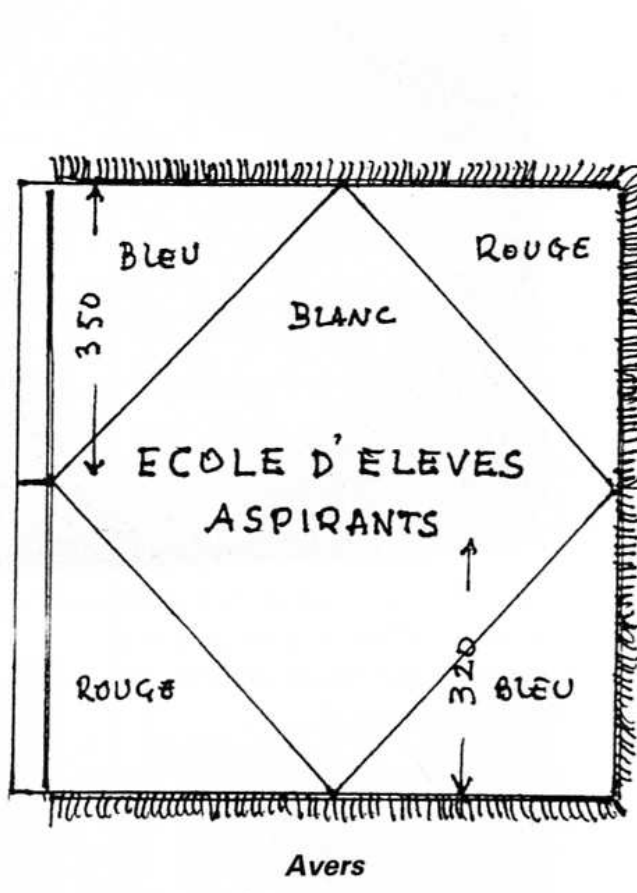
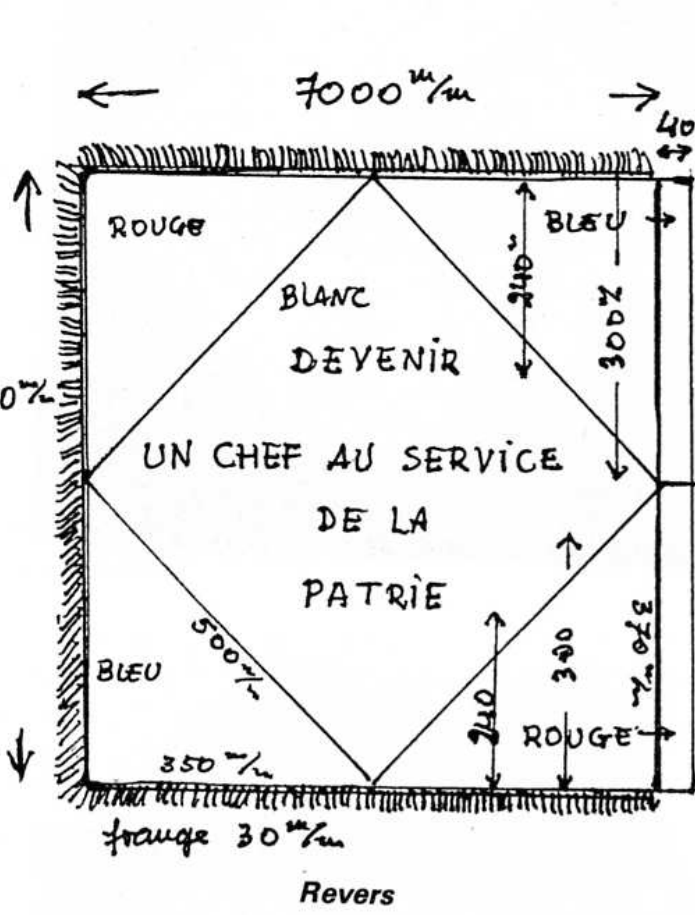
(1) *Siège social : 14 route d'Angers «Le Guibourg» Pruniers 49080 Bouchemaine.*

(2) *Le général Jannot, plusieurs instructeurs et élèves étaient formels sur ce point.*

(3) *Il commanda l'École (unique) d'aspirants de Cherchell pendant la 2^e promotion, du 1^{er} mai au 30 septembre 1943.*

(4) *Sur la photographie représentant le baptême de la 2^e promotion, on voit un fanion piqué dans un canon de fusil sur une photographie représentant la visite du général Giraud à la 1^{re} promotion, il y a dans un escadron, un fanion porté au bout d'une lance.*

(5) *«A 20 ans, ils commandaient, au feu, pour la Libération». Edité par l'Association des Anciens élèves officiers de Cherchell - Médiouna - Collection Africa nostra Montpellier 1985.*

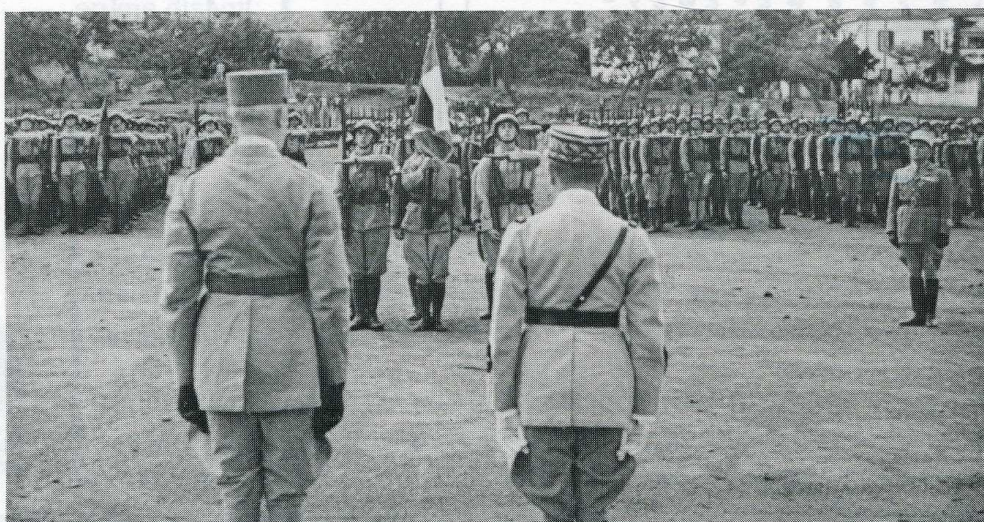




Musée de l'Infanterie



Bâptême de la Promotion «Tunisie» 1943



Les volontaires de l'Ouest ex Zouaves Pontificaux

• Alain PICHON

Afin de soutenir le Piémont dans son effort pour s'approprier la Lombardie et la Vénétie aux dépens de l'Autriche, en 1859 Napoléon III lance l'armée française dans la guerre d'Italie.

Après Solferino, brusquement l'Empereur arrête la guerre. Le traité de Zurich n'accorde au Piémont que la Lombardie. Les aspirations de Victor Emmanuel et de ses sujets ne sont que bien incomplètement satisfaites.

En attendant que la Vénétie tombe dans son domaine, le roi de Piémont se tourne vers d'autres objectifs. Ce seront les duchés de Parme, de Modène, la Toscane. Il y aura aussi la conquête par Garibaldi du royaume de Naples. Ce sera la Romagne qu'on prendra sur les Etats Pontificaux grâce à un «soulèvement populaire» suivi d'un plébiscite. Mais, les autres provinces du territoire pontifical tardant à se soulever et à demander leur annexion, on aura recours aux armes pour leur conquête. Le Pape, sentant venir la guerre, tente, en toute hâte avec l'aide du général de Lamoricière, de réorganiser sa petite armée.

Des volontaires viendront de toute l'Europe s'enrôler sous la bannière pontificale.

La majorité des Français avec les Belges, formeront un corps d'infanterie, les tirailleurs franco-belges qui bientôt prendront le nom de Zouaves pontificaux sous lequel ils se sont acquis une gloire immortelle.

Après la chute de Rome, en septembre 1870, les Zouaves pontificaux seront prisonniers de guerre, et renvoyés dans leurs pays respectifs.

Ainsi, les Français sont embarqués sur un paquebot : l'Illysus, qui les ramène en France. Pendant la traversée, le lieutenant-colonel de Charette, le plus haut gradé parmi les Français, interroge ses Zouaves pour savoir s'ils désirent offrir, ensemble, leurs services au gouvernement de la Défense Nationale et concourir ainsi à la délivrance de la Patrie envahie. La réponse est unanime.

Bientôt, l'Illysus arrive en rade de Toulon.

Mais la municipalité de Toulon refuse de donner l'hospitalité aux ennemis de Garibaldi. On télégraphie au Gouvernement de la Défense Nationale que ces papistes légitimistes encomrent quelque peu.

La réponse du Gouvernement de Tours se fit attendre. Enfin, le 28 septembre au soir, un aide de camp du préfet maritime informe le lieutenant-colonel de Charette qu'ils allaient être transportés immédiatement à Tarascon. Les 600 Zouaves seront entassés sur des bottes de paille dans un manège de cavalerie.

Charette apprit que l'amiral Fourichon ministre de la guerre et de la marine l'attendait à Tours. Il partit aussitôt et arriva dans cette ville le 30 au soir.

Là, après d'âpres discussions, Charette arrive à ses fins. Il obtient l'autorisation de former un corps franc, rattaché à l'armée régulière. Grâce à la bonne volonté du général Lefort, les Zouaves conservent leur uniforme légendaire ; seulement, pour ménager les susceptibilités républicaines et libres-penseuses, Crémieux leur imposait le nom de «Volontaire de l'Ouest», nom que justifiait d'ailleurs l'origine d'un bon nombre de chefs et de soldats. Charette put alors télégraphier à Tarascon pour demander à ses hommes de le rejoindre et, le 8 octobre, 300 zouaves arrivèrent à Tours.

Dès le soir, trois compagnies sous le commandement du capitaine le Gonidec de Tressan partaient défendre Orléans et se couvraient de gloire au combat de Cercottes.

Ce même 8 octobre, Charette fait paraître un avis dans la presse catholique et royaliste en vue de recruter pour sa légion.

De toute la France, mais surtout des régions de l'Ouest, des volontaires arrivent.

Des jeunes gens ; parmi eux, Maurice de la Roche-Macé, petit-fils d'un compagnon d'armes du père de Charette, âgé d'à peine 16 ans, Lionel Royer, qui deviendra le peintre du régiment en a 17, Georges Saint, le comte de Diesbach n'en ont guère davantage.

Mais à côté de ces enfants, allaient marcher et combattre des hommes à la tête grise comme le marquis de Coislin, ancien lieutenant de la Garde Royale, âgé de 65 ans. Un autre nom célèbre allait s'inscrire sur le matricule de la Légion.

«Mon cher ami, écrivait au colonel des Volontaires de l'Ouest le comte Fernand de Bouillé (il a 49 ans), nous arrivons tous trois nous mettre sous tes ordres : Jacques (son fils), moi et mon cocher...».

Les volontaires de l'Ouest sont rattachés au XVII^e corps commandé par le général de Sonis et, avec lui, participent aux opérations de l'armée de la Loire.

C'est d'abord, le 25 novembre 1870, le combat de Brou, où par une pointe hardie de Sonis oblige les Prussiens, attaqués sur leurs arrières, à rétrograder et à arrêter le mouvement d'encerclement qu'ils avaient engagé.

Puis, de Sonis se dirige vers les XV^e et XVI^e corps pour les soutenir dans leur tentative de percer vers Paris, à la rencontre de l'armée assiégée.

C'est la nuit. Pendant la marche, dans le froid glacial, afin de se réchauffer un peu Charette et Sonis marchent à pied, côte à côte.

«Je ne sais comment, dira plus tard le général de Sonis, je me plaignais à Charette de n'avoir pas un fanion à mon gré. J'avais demandé qu'on plaçât sur le mien un signe religieux : on y avait mis un crucifix, mais si petit, si mal fait, que je n'en voulus pas...».

«Mon général, dit le colonel, si vous le voulez, j'ai un fanion à vous offrir tel que vous le désirez».

Et alors, Charette raconte à Sonis une histoire étonnante. C'était le 7 octobre ; après avoir télégraphié à Tarascon que les Zouaves devaient arriver au plus vite, Charette s'était rendu à l'hôtel où résidait sa belle-mère.

Ravi d'avoir terminé ses démarches. Il entra comme une bombe dans le salon en s'écriant : Enfin ! me voilà nommé commandant des Volontaires de l'Ouest.

En entendant cette exclamation, un homme que tout le monde vénérât à Tours, monsieur Dupont, se leva et dit : je viens de recevoir des religieuses de Paray-le-Monial un étendard avec les insignes du Cœur de Jésus. Elles me demandent de le faire parvenir à Paris, au général Trochu et si cela est impossible, de le remettre soit au général Cathelineau, soit à un des commandants des forces de l'Ouest.

Colonel, votre nomination, le hasard qui m'amène ici en ce moment, sont providentiels. C'est à vous que revient de droit le drapeau du Sacré Cœur.

Charette accepta avec enthousiasme la sainte bannière, promettant de la déployer devant l'ennemi, à la première occasion. Celle-ci va bientôt se présenter.

Le matin du 2 décembre, l'armée allemande occupait, de l'ouest à l'est, une longue ligne de bataille qui appuyait sa droite à Orgères, sa gauche à Santilly. Elle comprenait toute l'armée du Grand Duc de Mecklembourg, Bavarois et Prussiens, renforcée pendant le combat par des toupes du Prince Frédéric-Charles.

L'armée de la Loire, XV^e et XVI^e corps, formait, en face, une ligne à peu près parallèle, dont la droite s'appuyait à Artenay, la gauche à Nonnerville.

Le matin, à 6 heures, les Zouaves et la réserve du XVII^e corps arrivent à Lignerolles, à deux kilomètres de Patay. De Sonis envoie son officier d'ordonnance, le capitaine de Luxer annoncer à Chanzy commandant le XVI^e corps, l'arrivée de la deuxième division et de la réserve du XVII^e corps. La réserve du XVII^e corps comporte une forte artillerie : 42 pièces et 6 mitrailleuses, de l'infanterie : les Mobiles des Côtes du Nord, les Francs-Tireurs de Tours et de Blidah et les deux bataillons des Volontaires de l'Ouest.

A 8 heures, de Sonis se présente au quartier général de Chanzy pour se mettre spontanément sous son

commandement Chanzy, très satisfait du combat de la veille pense l'ennemi en retraite. Il ne s'agit donc que de le poursuivre vigoureusement. Le général de Sonis lui expose qu'il lui amène les 25000 hommes du XVII^e corps, mais des hommes très fatigués et auxquels il ne faudra faire appel qu'en cas d'urgence, car ils ont grand besoin de repos. «De toutes façons, déclare Chanzy, une seule brigade aurait suffi».

Mais la bataille s'engage mal.

L'ennemi a regroupé des forces considérables et partout les attaques françaises sont repoussées.

Deux des trois divisions du XVI^e corps sont enfoncées et reculent. Chanzy demande l'aide de Sonis.

Celui-ci met en ligne les troupes dont il dispose mais la panique s'empare d'un régiment, la débandade risque d'entraîner un désastre. Il s'empresse de faire donner sa réserve.

Il arrive, au galop, auprès des Zouaves pour les chercher et les emmener au combat. Là, on sent que l'heure est proche. Leur aumonier, le père Doussot en confesse quelques-uns, mais bientôt il a tellement de demandes qu'il ne pourra les entendre tous, il s'écarte devant les rangs. D'une main, il tient son crucifix, de l'autre, il fait le geste de l'absolution.

Tous les Zouaves s'agenouillent, tandis que M. de Verthamon tient bien haut la bannière. Les clairons sonnent au drapeau.

Puis c'est le départ.

Immédiatement, l'arme sur l'épaule, les Zouaves prennent la direction de Loigny. Notre artillerie continue à tirer, une batterie notamment les soutiendra jusqu'au bout en tirant par-dessus leurs têtes.

Sur la gauche, les francs-tireurs de Tours et de Blidah, à droite un peu en retrait, les mobiles des Côtes du Nord.

On arrive à 300 mètres d'un petit bois qu'on appelle alors le bois Bourgeon, situé à proximité de Loigny. Les balles prussiennes pleuvent nombreuses et commencent à devenir meurtrières car on est sur un semblant de crête.

Les clairons sonnent la charge. Alors tous s'élancent au pas de gymnastique.

Dans le bois, l'ennemi résiste. Sur les ailes, le combat meurtrier tourne assez vite à notre avantage, les Prussiens n'aiment pas la baïonnette, ils battent bientôt en retraite. Des extrémités, les Zouaves se rabattent sur le bois pour aider leurs camarades. C'est une boucherie. Les Prussiens sont lardés à l'arme blanche, quelques un s'enfuient, d'autres se rendent levant la crosse de leur fusil.

Les Zouaves poursuivent les fuyards vers Loigny ; les Prussiens tirent pour retarder l'avance des Zouaves, mais on sent qu'ils commencent à dégager le sud du village. On atteint les premières maisons, nouveau et rapide corps à corps. A coups de crosse on enfonce portes et fenêtres, les défenseurs sont délogés. Charette avec ses Zouaves et quelques francs-tireurs qui ont suivi, s'installent. La bannière du Sacré Cœur est là, drapeau sacré que bien des Zouaves ont pu contempler en mourant.

Un capitaine français, blessé était retenu prisonnier dans une maison du village de Loigny. Il entend une extraordinaire clameur suivie d'une fusillade furieuse : «c'était une charge à la baïonnette ; parmi tous les bruits du champ de bataille, il n'en est pas un qui puisse se comparer à celui-là.

Un immense espoir nous envahit : tout haletants nous écoutions cette charge splendide, héroïque, qui s'avancait toujours, dominant de ses cris enthousiastes le bruit de la fusillade et du canon. Les notes hardies d'un clairon français sonnait la charge vibraient jusque dans nos cœurs.

C'étaient les Zouaves Pontificaux ; la vieille France catholique chargeait l'ennemi sous l'étendard du Sacré-Cœur, jeune et vaillante comme au plus beau temps des preux ! Mais bientôt les cris diminuèrent, les derniers vinrent s'éteindre tout près de nous ; les feux de salves réguliers des Prussiens continuèrent quelque temps puis se turent. Au loin, le clairon français sonnait la retraite».

En effet, les Allemands se sont ressaisis et arrivent en nombre.

Pour ne pas se faire prendre, Charette est bien obligé de commander la retraite. La défense des deux maisons n'a pas duré longtemps, moins d'un quart d'heure semble-t-il. Quelques Zouaves n'ont pas entendu l'ordre de Charette, ou n'ont pas pu se retirer, ils résistent toujours ; à la fin, ils seront presque tous tués ou blessés, mais en se sacrifiant, ils immobilisent une partie des ennemis qui, maintenant, se rendant compte du petit nombre de Zouaves tentent de reprendre l'offensive. Ils sont ramenés pour le combat par Von Kottwitz qui fait sonner «Das Ganze» : tous en avant.

Deux bataillons arrivent par l'est, au-dessous de Loigny, il ne reste donc aux Zouaves qu'une direction à peu près libre : l'ouest. Aussi, les survivants passent à peu près tous à la corne ouest du bois de Bourgeon. Dans cette retraite, de nombreux Zouaves encore sont tués.

Chacun se replie comme il peut, en se retournant pour tirer quand il reste des munitions. Il n'y a plus d'unité constituée, plus de chefs : ce n'est plus la manœuvre d'une troupe, c'est une série d'épisodes individuels.

La journée est finie. Dans la nuit, quelques patrouilles allemandes vont franchir la ligne des sentinelles, mais une partie des soldats de Chanzy est là ; ils les reçoivent à coups de fusil, c'est assez pour les faire revenir sur Loigny.

Loigny est une victoire prussienne, l'armée de la Loire recule. Mais grâce à l'intervention de Sonis, grâce à la charge des Zouaves Pontificaux de Charette, l'armée de la Loire existe encore, affaiblie, certes, mais capable de prolonger la lutte.

Sur 14 officiers de Zouaves, 10 sont tombés.

Sur 294 Zouaves partis, 206 sont portés morts, blessés ou disparus.

C'est pourquoi maintenant, le bois Bourgeon s'appelle le bois des Zouaves.

Une autre fois encore, à la bataille du Mans, les Volontaires de l'Ouest vont sauver l'armée de la débâcle.

Le 11 janvier, l'armée française occupait autour du Mans de si solides positions qu'elle pouvait se tenir assurée du succès. Et jusqu'au soir, en effet, malgré les péripéties de la bataille, elle garde la victoire. La droite défendait une série de positions au sud est du Mans, depuis la Sarthe jusqu'à Yvré l'Evêque; la gauche couvrait le nord est, et au centre la division Paris et la division Gougéard, sous le commandement supérieur du général de Colomb, défendait le plateau d'Auvours et Yvré l'Evêque.

Trois corps d'armée prussienne, sous les ordres immédiats du prince Frédéric Charles, manœuvraient contre les lignes françaises.

Le matin canonnade à l'avantage des Français. A droite et à gauche, l'infanterie allemande est repoussée.

Cependant, au centre, ils prennent le village de Champagné, leurs colonnes gravissent les pentes du plateau d'Auvours et commencent à en débusquer la division Paris chargée de le défendre.

Appuyée par ses trois batteries divisionnaires et deux autres de la réserve du XVII^e, la division Paris ne suffisait pas à défendre ce vaste plateau. Cette division laissa peu à peu les Allemands s'établir sur le plateau d'où ils chassèrent les Français sur Yvré l'Evêque. Il était alors environ 3 heures.

Le plateau d'Auvours est la clé du Mans. Les Français y avaient élevé des épaulements et creusé des tranchées, les uns pour établir leurs batteries, les autres pour abriter des tirailleurs. Le seul défaut de cette admirable position défensive, c'est que, bordée presque partout de pentes raides et boisées, elle est au contraire d'un accès facile vers Champagné, justement sur le point où l'ennemi devait l'aborder.

Ce fut alors que le général de Colomb donna l'ordre au général Gougéard de rassembler ce qu'il pourrait de soldats et de reprendre, coûte que coûte, le plateau d'Auvours.

Sur son ordre, les Zouaves Pontificaux, marchant par le flanc, passèrent le petit pont à travers les fuyards. Deux compagnies du bataillon des Côtes du Nord restées avec eux les suivaient. Le général Gougéard, avec l'énergie que demandait un si grave péril, essaya de rallier la division Paris, mais il ne put entraîner qu'un demi bataillon de mobiles du Gers et quelques débris. Frémissant de colère il vint aux Zouaves : «Allons, messieurs, dit-il, en avant

pour Dieu et la Patrie ! Le salut de l'armée l'exige». Les Zouaves se déployèrent en 1^{re} ligne, les mobiles suivirent, et cette faible troupe, le général en tête, partit au pas de charge à l'attaque des collines d'Auvours.

Ils gravirent les pentes sous le feu des Prussiens, mais sans s'arrêter à leur répondre. En route des soldats de toutes armes, de la division Paris, se joignirent à eux, entre autres un fort détachement du 10^e bataillon de chasseurs, demeuré inébranlable dans un pli de terrain. Le général Gougéard eut son cheval percé de six balles. L'extrême gauche essaya en vain de franchir les parapets d'une grande redoute que l'ennemi avait occupée, mais le centre emporta les positions.

Ce fut là, derrière quelques maisons, dans un camp planté d'arbres, au sommet du plateau, que la lutte fut la plus acharnée. On se battit pendant une heure corps à corps. Les Allemands s'abritaient dans un taillis et derrière de petits épaulements élevés pour des tirailleurs, d'où ils fusillaient à bout portant les Zouaves qui se jetaient sur eux à la baïonnette. Là tombèrent bien des Zouaves et leurs officiers le capitaine du Bourg, le capitaine Belon, le capitaine de Bellevue, qui s'était couvert de gloire à Cercottes et à Loigny : tous les trois furent tués raides au premier rang. On vit des traits de bravoure admirables. Un prêtre, l'abbé Fouqueray, frère d'un Zouave, avait suivi le bataillon pour remplacer le révérend Père Doussot, fait prisonnier la veille. On essaya de le retenir en arrière pendant le combat, mais quand il vit tomber les Zouaves, il courut en avant sous les balles et fut tué sur le corps du capitaine de Bellevue qu'il assistait. Le lieutenant Garnier, après avoir perdu presque toute sa section, rassemblait des soldats épars, mobiles ou chasseurs, et chargeait avec eux. Ramené par la fusillade, il reformait son peloton derrière une mesure et s'élançait de nouveau. A la troisième fois il tomba lui-même, la poitrine traversée.

Le lendemain, prisonnier et soigné par les Prussiens, leurs officiers, témoins de son courage, venaient lui serrer la main en lui disant : «Brave Français» !.

Le plateau d'Auvours était reconquis. Les volontaires de l'Ouest occupaient au centre toutes les positions dominantes, et les Allemands abandonnaient le reste pour se replier sur Champagne. Ils avaient rendu à l'Armée la victoire un moment compromise. Le succès de la journée semblait décisif et l'on raconte que le prince Frédéric Charles, désespérant de forcer les lignes du Mans, donna ce soir-là à son armée l'ordre de la retraite. Pourquoi fallut-t-il, deux heures plus tard, qu'une surprise, une panique déplorable des mobilisés bretons, livrât l'importante position de la Tuilerie, au Sud Est du Mans, au moment même où l'ennemi allait s'éloigner ?

Le premier bataillon resta sur le terrain qu'il venait de conquérir et qui était couvert de ses morts et de ses blessés. Hélas ! la moitié seulement de ceux qui en étaient partis quelques heures auparavant pouvait revenir à Yvré l'Evêque dans la nuit. Les mobiles des Côtes-du-Nord avaient aussi perdu la moitié de leur effectif et 5 de leur 6 officiers.

Le général Gougéard, qui mena la charge d'Auvours avec sa fougue et son intrépidité ordinaires, a écrit des Zouaves «qu'il regardera comme un éternel honneur d'avoir commandé à de pareils hommes».

Après la bataille du Mans, le gouvernement envoyait la 2^e Armée de la Loire, avec Chanzy sur la rive gauche du fleuve tandis que la défense de l'Ouest est confiée à une nouvelle armée appelée 2^e Armée de Bretagne sous le commandement en chef du général de Colomb.

Cette armée comporte 7 divisions et Charette en commande une, qui comprendra vers Février 12 bataillons, en majorité de mobilisés bretons, un escadron de lanciers, une batterie d'artillerie de campagne, la compagnie des francs tireurs de Tours et bien sûr, la légion reconstituée des Volontaires de l'Ouest.

Le 30 janvier, les dépêches arrivent annonçant la signature de l'armistice. Le 15 février la division Charette part de Rennes vers Mayenne, le 26 alors que l'armistice est prolongé, elle se replie sur Fougères. Le 1^{er} mars sont signés les préliminaires de paix et le 2, tous les mobilisés et tous les corps francs, sauf la légion des Volontaires de l'Ouest, sont licenciés.

Les Zouaves sont chargés de veiller au désarmement des bataillons de la division.

Comme tous les volontaires, les Zouaves sont engagés pour la durée de la guerre. Les trois quarts de l'effectif partent alors. A la mi-mars, le régiment ne compte plus que 650 hommes.

C'est alors que Charette voulut réaliser le désir de monsieur de Verthamon, celui qui portait la bannière à Loigny en consacrant publiquement le régiment au Sacré-Cœur.

La cérémonie fut fixée au 28 mai, dimanche de la Pentecôte, dans la chapelle du grand séminaire de Rennes.

Le général de Charette et ses officiers, tous en grand uniforme, vinrent se placer dans le chœur. A droite de l'autel, au-dessus duquel rayonnait le Saint-Sacrement, un officier portait la bannière déchirée par les balles. Charette aurait vivement désiré que le général de Sonis, grâce à qui l'étendard du Sacré-Cœur avait été déployé sur le champ de bataille, fût présent à cette cérémonie. Mais le général, grièvement blessé à Loigny était encore trop faible et trop souffrant pour faire le voyage de Rennes, mais c'est lui qui rédigea la formule de consécration.

Quelques jours après l'émouvante cérémonie du 28 mai, le général de Place, chef d'état-major du ministre de la guerre venait à Rennes, proposer, comme récompense des services rendus par les Volontaires de l'Ouest, de former avec eux un 4^e Régiment de Zouaves de l'armée régulière.

Malgré l'insistance de monsieur Thiers, Charette, au nom et en accord avec ses frères d'armes qu'il avait consultés, refusa cet honneur.

Il se réservaient tous pour le service du Pape, et beaucoup pour le service du Roi.

Vingt ans après, Charette écrivait à sa mère :

«Il m'a fallu une fameuse grâce d'Etat pour assumer sur moi une aussi terrible responsabilité en refusant, au nom du régiment, d'entrer dans l'armée française, et sacrifier tout l'avenir de mes camarades, dont l'immense majorité n'avait aucune fortune personnelle, ni de position sociale !».

En août 1871, la légion des Volontaires de l'Ouest était définitivement licenciée.



Loigny la Bataille (E. et L.) La Crypte
La bannière du Sacré Cœur sous les plis
de laquelle ont chargé les Zouaves de Charette



Henri de Verthamon

La bataille de Loigny



Extraits de «La Guerre Franco-Allemande»
1870 - 1871
Tableaux de Lionel Royer



Le général de Charette à Loigny



Tableau de «La nuit du 2 décembre» 1870
Le général de Sonis, gravement blessé, passe la nuit en prière

L'INSIGNE

du 2^e Régiment de Tirailleurs Marocains

Insigne 4^e D.M.M.

• Jean MARCHETTI

L'insigne du 2^e RTM a été créé vers les années 1936 - 37 à MARRAKECH, garnison traditionnelle du Régiment.

Il a été porté pendant toute son existence, jusqu'à sa dissolution en 1960.

La description héraldique en est la suivante :

«écu rectangulaire aux coins coupés à fond d'azur clair, à dextre minaret de gueules reposant sur un entablement du même, en pointe, où se superposent les lettre T et M d'or, à senestre palmier de sinople, en fond montagne d'azur foncé au sommet couronné de neige, surmontée d'une étoile de sinople timbrée du chiffre 2 d'or ».

Cet insigne a donc existé pendant une trentaine d'années. Il en a été réalisé de nombreuses variantes.

Créé d'abord par la Maison Arthus Bertrand, il a présenté quelques différences notables, notamment un modèle avec ciel vert clair, deux autres avec ciel crème, tous trois d'avant guerre. Ces tirages d'avant 1940, par la maison Arthus Bertrand sont au minimum de 7 ou 8.

Repris ensuite par DRAGO au moment de la guerre, puis après 1945, nous retrouvons une bonne vingtaine de tirages :

- Drago déposé
- Drago Paris Nice déposé
- Drago Béranger et Drago Béranger déposé
- Drago Paris Lisse
- Drago Olivier Métra déposé ou non
- Drago Paris guilloché.

Pour certains de ces tirages, il y eut des insignes en argent. Pour l'Indochine, un remoulage sur modèle Drago Béranger, ou Drago Olivier Métra a été réalisé localement : cet insigne est peint.

La Maison Courtois a sorti, également après guerre, un insigne qui est moins large, et qui semble donc plus haut. Il n'a été porté que peu de temps.

Pendant la dernière période de son existence, nous trouvons un modèle à dos lisse sans nom de fabricant ainsi que deux tirages de la Maison O.F.S.I. à dos guilloché.

L'insigne du 2^e RTM n'a jamais fait l'objet d'une demande d'homologation auprès du bureau de la Symbolique Militaire.

C'est donc au total plus d'une trentaine de tirages différents de ces cinq fabricants que nous pouvons rencontrer pour l'insigne du 2^e RTM.



D. BER



A.B.P.D.



DOS LISSE

HISTORIQUE

DU

2^e Régiment de Tirailleurs Marocains

« Fais ce que tu dois »

Créé en 1918

« Jeune régiment, animé de la plus belle ardeur et du désir de vaincre »
Général Mangin 1918.

« Dès son premier contact avec l'ennemi, s'est montré une magnifique unité guerrière »

Général de Gaulle 1944.



A.B.P.D.

Filiation :

1918 : 2^e Régiment de Marche de Tirailleurs Marocains.
1920 : 62^e Régiment de Tirailleurs Marocains.
1929 : 2^e Régiment de Tirailleurs Marocains.
1944 : Dissous.
1947 : 2^e Régiment de Tirailleurs Marocains.
1958 : 1^{er} Bataillon du 2^e R.T.M.
1960 : Dissous.

Drapeau :

PICARDIE 1918. SOMME-PY 1918. MAROC 1919-1926, 1931-1934. GEMBLoux 1940.
GARIGLIANO 1944. ROME 1944. INDOCHINE 1947-1954.

Décoré de la Croix de guerre 1914-1918 avec 2 palmes.
de la Croix de Guerre 1939-1945 avec 2 palmes.
de la Croix de Guerre des T.O.E. avec 1 palme.
de la Croix de Guerre Belge 1940-1945 avec 1 palme.
du Mérite Militaire Chérifien.

Fourragère :

Croix de Guerre 1914-1918 (Olive Croix de Guerre 1939-1945).

Campagnes :

Grande Guerre 1918. Maroc 1920-1934. France 1939-1940. Italie 1944. Madagascar 1947. Indochine 1947-1954.

Refrain :

« Baisse ton froc, enfant de P'., que je t'e... suivant la mode. »



COURTOIS

Extrait de « Recueil d'Historiques de l'Infanterie Française »
Général ANDOLENKO - 2^e Edition 1969

SOUVENIRS D'UN SEJOUR DE GUERRE EN INDOCHINE

Une évacuation sanitaire dans le delta du Mékong

22^e B.T.A.

• GENERAL J. MURAT

AP-la-GHI, 14 décembre 1950

T
E
M
O
I
G
N
A
G
E

Le bataillon participe cette fois à une opération amphibie. Ce n'est pas chose rare dans le delta du MEKONG où les transports par route sont difficiles et longs et quelquefois impossibles.

Cette opération est prévue dans une zone peu parcourue par nos troupes, à l'embouchure même du BASSAC, un affluent du MEKONG, c'est-à-dire dans un terrain particulièrement inondé.

La compagnie embarque, le 13 après-midi, sur un LCM. Le problème consiste à faire entrer cent trente hommes dans cette boîte de sardines, construite pour n'en contenir que la moitié environ.

Les marins, comme moi-même, connaissons heureusement la technique. Les hommes pénètrent, le sac à la main, dans le compartiment du bateau, puis ils sont poussés le plus possible vers l'arrière. Enfin, pour augmenter la pression, la lourde porte est peu à peu relevée, obligeant les hommes à gagner encore quelques centimètres. Quand elle est bouclée, les cadres donnent l'autorisation de s'asseoir. Ça semble être une gageure ! Mais, miracle, le mouvement s'effectue sans trop de bousculade.

Dire que chacun a ses aises serait travestir la vérité, et de beaucoup. Mais les conditions sont supportables, sous réserve que le transport ne dure pas trop longtemps.

*

Je me rappelle précisément une opération de trois jours en LCM. Les tirailleurs avaient beaucoup souffert de la chaleur. La compagnie convoyait sur le Mékong une flotille de jonques chargées à ras bord de riz à destination du Cambodge.

Pour dissuader les viets de s'installer sur les berges, la compagnie procédait, de temps à autre, à la fouille d'un point du terrain. Elle débarquait donc rapidement, patrouillait pendant une demi-heure puis, après rembarquement, reprenait sa place dans le convoi.

Elle devait se prêter à ce petit jeu une dizaine de fois par jour et, même en fin de journée, alors que la fatigue se faisait sentir, mes tirailleurs montraient encore un grand empressement à débarquer, tant l'entassement sur cette coquille de noix leur pesait. Les rembarquements, en revanche, et pour cause, ne donnaient pas lieu à autant d'ardeur.

*

La première partie du voyage, sur le MEKONG, s'apparente à une véritable croisière, non pas pour mes tirailleurs entassés dans leur caisse d'acier, mais pour moi qui, du toit du LCM, ai le privilège d'admirer un paysage de toute beauté.



A son embouchure, le Mékong s'étale sur plusieurs kilomètres. Je distingue nettement une rive où prédominent palmiers d'eau, cocotiers et aréquiers. En revanche, je ne distingue rien de l'autre côté, si ce n'est le fleuve. Le soleil couchant darde ses derniers rayons rougeoyants sur une végétation luxuriante dont les teintes pastel donnent au paysage une beauté remarquable.

La suite de la promenade n'est pas de la même veine. La Dinassaut doit naviguer quelques heures en mer de Chine avant de se retrouver dans les eaux plus calmes du Bassac.

La mer est à peine houleuse, mais ces bateaux à fond plat ne sont pas faits pour de telles traversées, encore qu'ils aient servi pour les débarquements en Europe et dans le Pacifique. Ils sautent comme des bouchons et, de temps à autre, ils retombent à plat sur une vague dans un craquement sinistre. Je jette un coup d'œil à la dérobée sur le commandant. Il a l'air calme. Mais, depuis quelques instants, il fait nuit noire et je n'ai même plus la possibilité de raviver mon courage à la tranquille attitude d'un officier de marine !

Les eaux se sont calmées. La Dinassaut remonte le Bassac. La nuit est d'un noir d'encre. Je me trouve à côté du commandant et c'est à peine si je le distingue. Il m'avoue qu'il est incapable de se situer et que, dans ces conditions il ne voit pas comment il pourrait bien nous débarquer au point prévu. Il m'avoue aussi que, même dans le Bassac, nous naviguons un peu comme un bateau ivre. Ceci me paraît plus grave, car nous sommes nombreux sur la rivière. Soudain, surgissant de la nuit, apparaît une ombre énorme à quelques mètres du LCM. De notre coquille de noix, j'ai l'impression de voir l'étrave d'un porte-avions, tant elle me paraît gigantesque.

« En arrière toute » hurle d'un seul coup le commandant. Un choc ; le LCM vient de heurter le flanc d'un LCI. Notre embarcation effectue une terrible embardée, mais nous flottons toujours. Le bâtiment n'a pas apparemment subi de dégâts. Les tirailleurs ont été secoués, mais aucun blessé n'est à déplorer. La compagnie a eu de la chance, car, à une minute près, c'était le LCI qui nous coupait en deux et, dans les conditions où nous navigons, je ne crois pas qu'un seul homme ait pu se tirer indemne de ce naufrage.

*

Le débarquement s'effectue sans incident mais avec trois heures de retard sur l'horaire, car, au lever du jour, la Dinassaut se trouvait à une dizaine de kilomètres du point prévu. Il n'est donc plus question de surprise. Aussi les premiers villages rencontrés sont-ils déserts.

Depuis ce matin, ma compagnie progresse en 2^e échelon. Plus en arrière, les deux dernières unités sont chargées d'incendier les paillettes. Les bambous, qui forment l'ossature de ces habitations, claquent comme des coups de feu sous l'effet de la chaleur. Une personne non avertie pourrait croire à une intense fusillade.

La compagnie de tête, la 1^{re}, s'évertue à fouiller un terrain particulièrement couvert. Vue du LCM c'était une végétation magnifique. D'ici c'est tout autre chose.

Soudain quelques coups de feu crépitent devant. Alors que j'imagine que c'est peu de chose et que tout rentrera vite dans l'ordre, mon patron me demande de soulager la compagnie de tête en m'engageant sur sa droite. Il a dû se rendre compte que, effectivement, notre formation en unités successives n'est pas du tout adaptée à ce terrain particulièrement couvert.

Mais pourquoi, diable, n'a-t-il pas engagé la 2^e ou la 3^e Compagnie, qui sont plus en arrière ! Leur mouvement de débordement se serait effectué à l'abri, alors que ma compagnie devra peut-être manœuvrer sous le feu ennemi.



T E M O I G N A G E

J'ai engagé une section sur la droite. Debout, appuyé sur ma canne, j'observe la manœuvre. Tout se passe bien. Soudain, comme je le craignais, nous nous faisons arroser, sans mal d'ailleurs, par deux pistolets-mitrailleurs, des STEN vraisemblablement. Nous tentons de les repérer. En vain. Peut-être les viets sont-ils perchés sur un arbre. Nous envoyons quelques rafales, au hasard, sans trop de conviction et nous reprenons la progression.

La 1^{re} section est passée ; au tour de la 2^e ; ces satanées STEN arrosent encore le terrain, au même endroit. Je suis en train de me demander si je ne serais pas leur cible, quand je reçois un coup violent au ventre. Le choc n'a pas été suffisant pour me jeter à terre. J'ai la force de desserrer la ceinture de mon pantalon et de soulever la veste de mon treillis. J'aperçois, alors, deux trous, qui ne saignent pas, à hauteur du ventre ou de l'estomac. C'est le moment que je choisis pour m'écrouler.

Je n'ai pas le temps de toucher terre que mes deux gardes du corps m'ont déjà empoigné et tiré à l'abri, quelques mètres en arrière. Ils ont accompli exactement ce que je pensais qu'ils feraient, en pareil cas. Je les avais d'ailleurs choisis en prévision de ce qui vient de se passer.

Le premier, plus homme de confiance et gérant de mes affaires qu'ordonnance, est un très beau noir, toujours remarquablement élégant. Il étonne pour deux raisons. Il parle un français de qualité avec un savoureux accent marseillais ; et s'appelle BOUDDA, ce qui me crée souvent beaucoup d'ennuis chez les bouddhistes vietnamiens, qui croient à un surnom donné par dérision.

Le second est un athlète, plus ou moins moniteur de natation. C'est rare chez les tirailleurs. Lui aussi parle remarquablement le français. Quoique un peu trop déluré, à mon goût, c'est un homme extrêmement dévoué, depuis que je lui ai fait confiance, malgré un passé un peu tumultueux.

Tous les deux ont leur place parmi les cinq meilleurs tireurs de la compagnie. Aussi leur ai-je confié, à l'un ma carabine, et à l'autre un pistolet-mitrailleur.

Le « Toubib » est à mes côtés. Il me fait une piqure de morphine.

« Est-ce que c'est grave, docteur ». Il termine sa piqure puis remplit ma fiche d'évacuation, sans me répondre. J'ai compris. Je ne souffre pas et, la piqure commençant à agir, je me sens même étrangement bien. J'ai encore le temps, avant mon évacuation, de passer ma carte à mon adjoint et de lui montrer l'essentiel de la manœuvre en cours d'exécution.

*

Alors commence une évacuation sanitaire, au cours de laquelle j'emprunterai tous les moyens de transport possibles et inimaginables. Ce sera une véritable course contre la montre où des dizaines de personnes mettront tout en œuvre pour me faire rejoindre Saïgon dans les plus brefs délais. Mais ce périple, d'une centaine de kilomètres à vol d'oiseau, durera, tout de même... plus de huit heures.

Ce sont d'abord de simples brancardiers qui m'acheminent vers l'arrière. La morphine me donne une perception particulière des couleurs. Je les « vois » maintenant, alors que d'habitude je n'y prêtais pas attention. Le ciel est plus bleu, la végétation plus verte, les fleurs plus éclatantes.

Dans ma tête roule une seule pensée, comme un leitmotiv ; que cette nature est belle ! que ce serait dommage de quitter tout cela !



Je croise maintenant le P.C. bataillon puis les compagnies de réserve. J'ai l'impression de défiler devant eux. Tous font une mine de circonstance. Ils savent que c'est une blessure au ventre et que, dans cette campagne où les évacuations sont très lentes, cela équivaut à une mort certaine. Ils se rappellent, tout autant que moi, le sous-lieutenant A... blessé au ventre lors de l'embuscade d'octobre, qui n'a pas tenu une demi-heure.

Mes amis viennent me dire un mot, certains se forment une attitude sereine, mais, dans l'ensemble, leurs visages sont tellement fermés que je devrais en être effrayé. Mais toujours sous l'emprise de la morphine, je me sens bien, d'autant plus que ma blessure ne me fait toujours pas souffrir.

Les « crabes » du 1^{er} R.E.C. prennent maintenant la relève. Ce sont des véhicules amphibies, à chenilles, armés de deux à trois mitrailleuses, aptes à se déplacer très rapidement dans la rizière inondée. Les légionnaires ont placé mon brancard sur le crabe de commandement du lieutenant P..., qui me conduit, lui-même, sur la plage de débarquement.

J'ai toutes les peines du monde à tenir l'équilibre sur mon brancard. L'allure est lente, le crabe est retardé par les incendies allumés dans les villages. Un instant il se trouve devant un mur de flammes qu'il parvient à franchir en effectuant un véritable slalom à travers les paillettes en feu. Une chaleur et une fumée intenses m'incommodent, mais la plage est en vue.

Quelques matelots ont pris la relève. Ils me transportent à l'intérieur d'un LCT qui est « beaché » sur la plage. C'est un grand bâtiment de débarquement construit pour le transport des camions et des chars. Il offre un carré des officiers décent. C'est là que le commandant m'accueille.

J'ai l'impression d'avoir fait un grand pas vers Saïgon, mais l'officier m'ôte tous mes espoirs. Son bâtiment est au sec. Il ne pourra repartir qu'à la prochaine marée.

« Dans combien de temps, cette marée ».

« Un peu plus de trois heures » me dit-il.

« Mais, commandant, vous n'avez pas compris. Il s'agit d'une question de minutes. J'ai deux balles dans le ventre et dans trois heures, je serai mort. Si vous ne trouvez pas un moyen, je suis foutu ».

J'ai prononcé cette phrase calmement, mais avec toute l'autorité dont je peux encore faire preuve, malgré les calmants qui m'endorment. Evidemment, si je souffrais beaucoup - ce n'est pas le cas - je serais certainement plus persuasif.

J'ai dû l'être, tout de même. Quelques minutes plus tard, le commandant est de retour.

« Bonne nouvelle, me dit-il, j'ai pu contacter un LCI. Il fait route vers nous. C'est une question de minutes. Vous trouverez à bord un médecin et le LCI pourra sûrement vous évacuer ».

Le LCI se trouve à quelques dizaines de mètres de la plage, mais il évite de s'en approcher trop près, par crainte de se mettre lui aussi au sec. C'est donc quatre matelots qui me portent jusqu'au bâtiment. Au début ils pataugent dans la vase, ensuite ils peinent terriblement avec de l'eau jusqu'au cou. A deux reprises j'aurais basculé dans le rach sans le secours de mon fidèle BOUDDA.

Depuis ce matin il ne m'a pas quitté d'une semelle. Il dirige souvent les opérations et, faisant preuve d'une autorité surprenante, il se permet même de donner des ordres de-ci, de-là.



Effectivement le médecin de bord m'attend. Il m'examine en détail dans son infirmerie et refait mon pansement. Quand il apprend que ma blessure remonte déjà à trois heures, il émet un diagnostic optimiste.

« D'abord, il y a, à mon avis, une seule balle qui est ressortie. Evidemment sur la trajectoire, il y a le foie, l'estomac et les intestins, mais si vous aviez quoi que ce soit de touché de ce côté là, vous ne seriez pas aussi vaillant. Le pouls ne faiblit pas et vous ne souffrez pas. C'est un bon signe ».

Et il conclut :

« mon vieux, je crois que vous avez une chance inouïe. De toute façon je vous évacue le plus vite possible. Nous faisons déjà route vers le porte-hydravion. Ne vous en faites pas trop. C'est comme si vous étiez à Saïgon ».

Effectivement, une petite demi-heure plus tard, on place mon brancard sur un you-you. Un matelot godille fermement avec beaucoup de dextérité. Quelques instants après je suis installé à l'intérieur de l'hydravion. Mais celui-ci se trouve encore sur le pont du bâtiment.

J'imagine que tout va aller très vite. Erreur, vent et marée contraires font que le plan d'eau est trop agité pour un décollage. Le navire fait donc route vers une zone plus calme.

Toutes les conditions sont maintenant réunies. Mon fidèle ordonnance me quitte ici. Malgré son savoir-faire, il n'a pas pu dénicher une place dans l'hydravion qui est déposé par une grue sur le rach. Une course rapide et nous sommes en l'air.

On m'a confié à un jeune infirmier, un peu écrasé par cette responsabilité. Il me prend le pouls toutes les minutes, vraisemblablement en priant le ciel que je ne le quitte pas en plein vol. A mi-parcours, comme je me porte toujours correctement, il reprend espoir. Il me paraît moins malheureux qu'au départ. Il me tend même une cigarette allumée.

Une demi-heure plus tard, l'hydravion amerrit sans incident. Tout est remarquablement organisé. Une vedette m'attend. J'y suis rapidement transféré et l'on repart aussitôt vers Saïgon. La vedette a mis plein gaz, mais c'est un engin blindé, très lourd, qui se traîne lamentablement.

Elle arrive finalement à quai où une ambulance me prend en charge. Une course éperdue dans la ville et j'entre enfin à l'hôpital. La nuit commence à tomber.

Après quelques instants en salle de réanimation, je suis pris en charge par un jeune chirurgien. Lui est partisan de deux balles ! Allons bon ! je lui fais remarquer que si c'était le cas, je serais mort depuis bien longtemps. Il sourit, m'entraîne vers la salle d'opération en me disant :

« He-bien, on va voir qui a raison » !

*

Le lendemain, le chirurgien me rend visite. « Vous êtes un sacré farceur », me dit-il, en plaisantant. « Vous n'avez absolument rien. Vous êtes si peu intéressant que je ne passerai même plus vous voir ».

La balle qui m'a touché, car il ne s'agit que d'une balle avec trous d'entrée et de sortie, n'a pas suivi une trajectoire rectiligne. De ce fait, elle a évité tout organe vital. J'en connaîtrai les raisons une vingtaine d'années plus tard, à l'occasion d'une radio de routine, qui décèlera la fracture d'une côte, sur laquelle la balle avait dû ricocher.



T E M O I G N A G E

On m'a donné,, en quelque sorte, un coup d'écouvillon pour nettoyer la plaie. On aurait pu, semble-t-il ne rien faire du tout, tant cela était finalement bénin.

Le jour même mon ordonnance me rend visite. Il m'apporte des objets de toilette. Comment a-t-il bien pu rejoindre Saïgon presque aussi rapidement que moi ? Ça me paraît extraordinaire, mais, pour lui, tout est simple. Dès mon départ, il a simplement décidé que sa présence à mes côtés à Saïgon était indispensable, et le plus tôt possible. Et la Marine s'est exécutée !

Il me persuade de ce que j'ai besoin de lui, au moins pendant quelques jours. J'entre dans son jeu. Au fond il mérite bien une semaine de permission à Saïgon.

Pour les apparences il passera chaque matin prendre de mes nouvelles et m'apporter quelques affaires. Il le fait en civil dans une tenue remarquablement élégante.

*

Si, en définitive, je me tire sans trop de mal de cette affaire, ce sera différent pour le bataillon. Celui-ci, paraît-il, n'aura pas fait preuve de beaucoup d'allant durant cette opération. Certains avanceront même - sans aller toutefois jusqu'à m'en rendre responsable ! - que je devais être pour quelque chose dans son manque d'enthousiasme, ma blessure ayant jeté un certain trouble dans l'esprit de beaucoup, dès le commencement de l'opération.



« CRABES » de la Légion



Le Bataillon
au cours de l'engagement



LCM en action

Collection de l'auteur



« LES CASQUES BLANCS »

• Adjudant-chef DEGHIN

Petit pays de 10 452 Km², grand comme un département français, le Liban est déchiré depuis avril 1975 par une guerre où s'affrontent les communautés qui le composent :

Maronites contre Druzes contre Chiites, Chiites contre Morabitouns...

C'est au milieu de cette situation explosive que le 29 mars 1984 succédait à la Force Multinationale de Sécurité a Beyrouth (f.M.S.B.) 41 volontaires des trois armées et de la Gendarmerie Nationale : 50% armée de Terre, 50% armée Air, Marine et Gendarmerie (également répartis).

Mis en place à la demande du Gouvernement libanais formulée à l'issue de la conférence de réconciliation nationale (Lausanne 20 mars 1984) où tous les dirigeants avaient alors donné leur accord, les Observateurs Français - « Les Casques Blancs » - ont une double mission :

1^e) - Destinés à observer l'application de l'accord sur le cessez le feu dans les secteurs chauds, rendre compte des activités militaires, tirs et mouvements contraires aux conventions de l'accord de Lausanne, au P.C. Français à la Résidence des Pins d'une part et à la permanence du Comité quadripartite (1) par l'intermédiaire du représentant des observateurs d'autre part. Ce comité militaire relève du Haut Comité politique et militaire (HCPM) appelé aussi Comité de Lausanne.

2^e) - Multiplier les contacts sur le terrain avec les différentes factions en présence afin d'aboutir à une meilleure compréhension et éviter les conflits.

Ce détachement a vu son effectif atteindre rapidement 81 hommes (juin 1984) pour diminuer progressivement jusqu'à 45 en 1985. L'Armée de Terre a fourni près de la moitié des observateurs selon une répartition d'environ 2/3 d'officiers et 1/3 de sous-officiers. Le contingent, dont la durée de séjour était fixée à 4 mois, était relevé par tiers tous les quarante jours. L'Armée de Terre a donc fourni 176 cadres du 28 mars 1984 au 4 avril 1986 date de retour du dernier détachement.

Le détachement d'observateur français au Liban (DETOBS) est commandé par un officier supérieur recevant sa mission du gouvernement Libanais mais placé sous l'autorité de l'ambassadeur de France. Cinq officiers se sont succédés à ce poste :

Mars 1984 a octobre 1984	:	Colonel Michel FLEUTIAUX
Octobre 1984 à mars 1985	:	Colonel Jean SUSINI
Mars 1985 à septembre 1985	:	Colonel Antoine de VIRIEU
Octobre 1985 à février 1986	:	Colonel Bernard BURY
Février 1986 à avril 1986	:	Colonel Pierre AVON

Soutenus par le détachement de la Gendarmerie stationné à la Résidence des Pins, les Casques Blancs sont répartis dans les postes le long de la ligne verte qui sépare en deux BEYROUTH et se prolonge dans la montagne : le CHOUF. Les postes sont au nombre de cinq : trois en ville et deux dans la montagne mis il y en eu jusqu'à 14 d'occupés. La vie dans les postes est calquée sur le système de quarts de la Marine.

(1) - En novembre 1984 le comité quadripartite en place a l'hippodrome, près de la Résidence des Pins se composait de :

- Colonel Jean Nassif de l'Armée Libanaise.
- Docteur Ayoub Hemmayed représentant les milices Amal.
- Docteur Jean Ghanem représentant les Forces Libanaises.
- Monsieur Saoud Daoui représentant le Parti Socialiste Progressiste.

En août 1984 la répartition des postes d'observation était ainsi faite :

- 2 postes dans la montagne : 10 observateurs.
- 2 postes dans les collines : 10 observateurs.
- 3 postes dans BEYROUTH : 20 observateurs.
- 4 dépôts de munitions sous la surveillance de 10 observateurs.
- 1 poste au comité quadripartite : 6 observateurs tous officiers.

Parmi ces volontaires, très peu avaient déjà connu le baptême du feu, la plupart venant des bureaux ou des états-majors et le colonel Fleutiaux, commandant les casques blancs de mars à octobre 1984, disait d'eux : « leurs motivations sont très différentes. Mais il faut être très généreux pour accepter cette mission ».

Durant le mandat des casques blancs, les violations du cessez-le-feu ne se sont jamais arrêtées et le détachement a payé un lourd tribut pour aider au rétablissement de la paix : 7 observateurs dont 4 de l'Armée de Terre ont trouvé la mort dans l'accomplissement de leur mission :

6 juin 1984 capitaine Pierre ANSORT - AIR.

7 janvier 1985 lieutenant-colonel Claude GUENOT - Terre.

14 janvier 1985 adjudant-chef Patrice GRECOURT - Terre.

14 janvier 1985 Adjudant-chef Henri PERROT - AIR.

19 février 1985 chef de bataillon Paul RHODES - Terre.

10 juin 1985 capitaine Jean-Pierre FEYRIGNAC - AIR.

12 mars 1986 capitaine Marc Antoine CORVEE - Terre.

Face à l'incroyable arsenal dont sont dotées les différentes factions, les observateurs n'étaient armés symboliquement que d'une arme de poing : le PA MAC 50.

Le 4 avril 1986 la cérémonie présidée par le Général adjoint au chef de la Division Emploi de l'Etat-Major des Armées à Villacoublay témoignait de la reconnaissance de la France pour la mission accomplie à Beyrouth par les observateurs et lors de la réception donnée le 15 avril à l'hôtel de Brienne le Ministre de la Défense devait déclarer :

« Depuis votre mise en place, à la demande du gouvernement libanais au moment du retrait de la Force Multinationale de Sécurité le 29 mars 1984, vous avez jusqu'au 3 avril 1986, apporté une contribution active aux tentatives de retour à la paix.

Répartis dans des postes implantés de part et d'autre de la ligne verte dans la capitale libanaise et sa banlieue vous avez, pendant 24 mois, assuré l'observation des cessez-le-feu et la surveillance de points de passage ; vous avez participé aux réunions du comité quadripartite libanais chargé du contrôle de ces activités.

Vivant en contact étroit avec la population, travaillant en liaison permanente avec l'armée libanaise et les milices, vous avez gagné la sympathie des libanais et l'estime des combattants des diverses tendances.

Dans les querelles internes qui meurtrissent le Liban et sa capitale, vous vous êtes imposés comme des arbitres écoutés et impartiaux et vous qui vous étiez portés volontaires individuellement, vous vous êtes montrés les dignes représentants de l'armée française.

Mais la situation politique et militaire du Liban, de plus en plus marquée par l'imprévisible, ne justifiait plus le prolongement de votre mission. Votre présence devenait inutile.

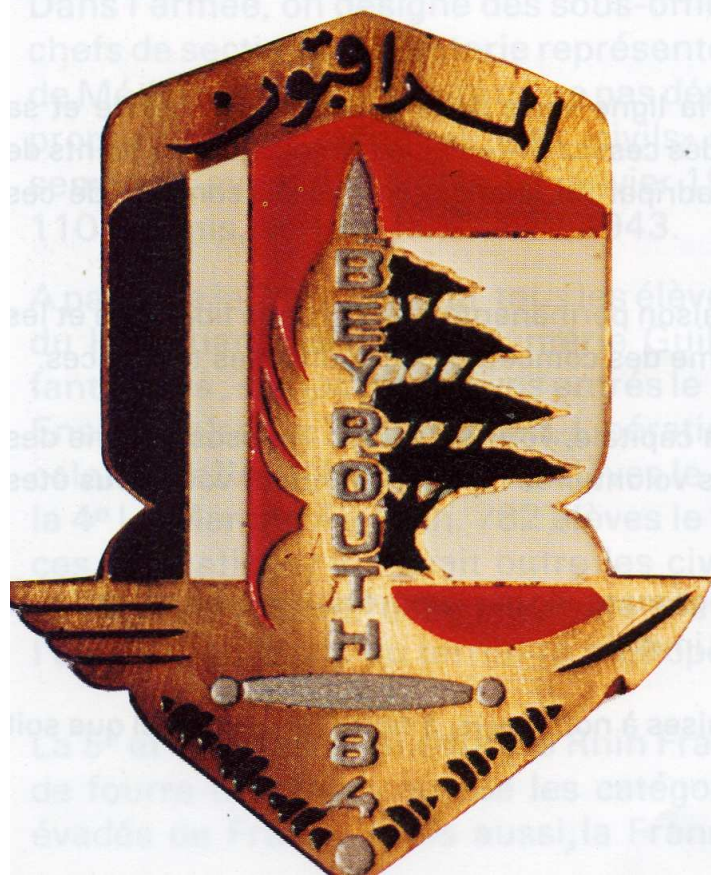
Quel que soit l'attachement de certaines populations libanaises à notre pays, à notre culture, quel que soit l'appel à notre cœur, le temps était venu de vous retirer ».





- Chemise claire manches courtes
- Pull bleu marine Mle réglementaire « Intendance » Marine Nationale perçu auprès du Magasin d'Habillement d'Issy-les-Moulineaux (pull de tenue de bord).
- Brassard tricolore à gauche.
- Brassard observateur à droite.
- Pantalon de treillis F1.
- « Rangers ».
- Ceinturon toile.
- Etui de tir rapide (commerce local) ou étui réglementaire avec PA MAC 50.
- Pattes d'épaule de grade (de tenue de sortie) sur le pull.

F. HOUSS DELOUIN





Fanion du « DETOBS »

Fin janvier à début avril 1986

Musée de l'Infanterie

Photos DEGHIN

PUBLIQUE LIBANAISE
 NISTERE DE LA DEFENSE
 NATIONALE

Arrêté N° 572

Attribution de la médaille des blessés

Le Ministre de la défense Nationale

- Vu le décret loi N° 122 du 12-6-1959 (Code décoration)
 - Vu le décret loi N° 1631 du 30-4-1984 (Organisation du Ministère)
 - Vu la proposition du Général Commandant de l'Armée
- arrête ce qui suit:

Article 1 - La médaille des blessés est décernée aux:

- Lieutenant Guy BONNET
- Adj.Chef Jean-Louis KOHLER
- ✓ Adjudant Serge RECEVEUR

pour le motif suivant :

" Membre du détachement des observateurs Français chargé de l'observation du cessez-le feu à Beyrouth et à la montagne ,fût blessé entre la date du 27-5-85 et 5-6-85 suite à des tirs provenant des éléments armés."

Article 2 - Cet arrêté doit être promulgué et communiqué où nécessité l'exige.

Yarzé le 26-7-1985

Le Ministre de la Défense Nationale

Signé : Adel OSSEIRAN

Traduction certifiée conforme

Le 1-8-1985

Le Général de Brigade Jean NASSIF Chef de l'organisme du comité de sécurité

J. Nassif



Collection particulière



V.B.L. PANHAR

(Véhicule Blindé Léger)

Equipage : 4 hommes

Masse totale : 3,8 tonne

Autonomie > 600 km

Moteur PEUGEOT -

XD3T - 95 ch. Diésel.

Turbo-compressé.

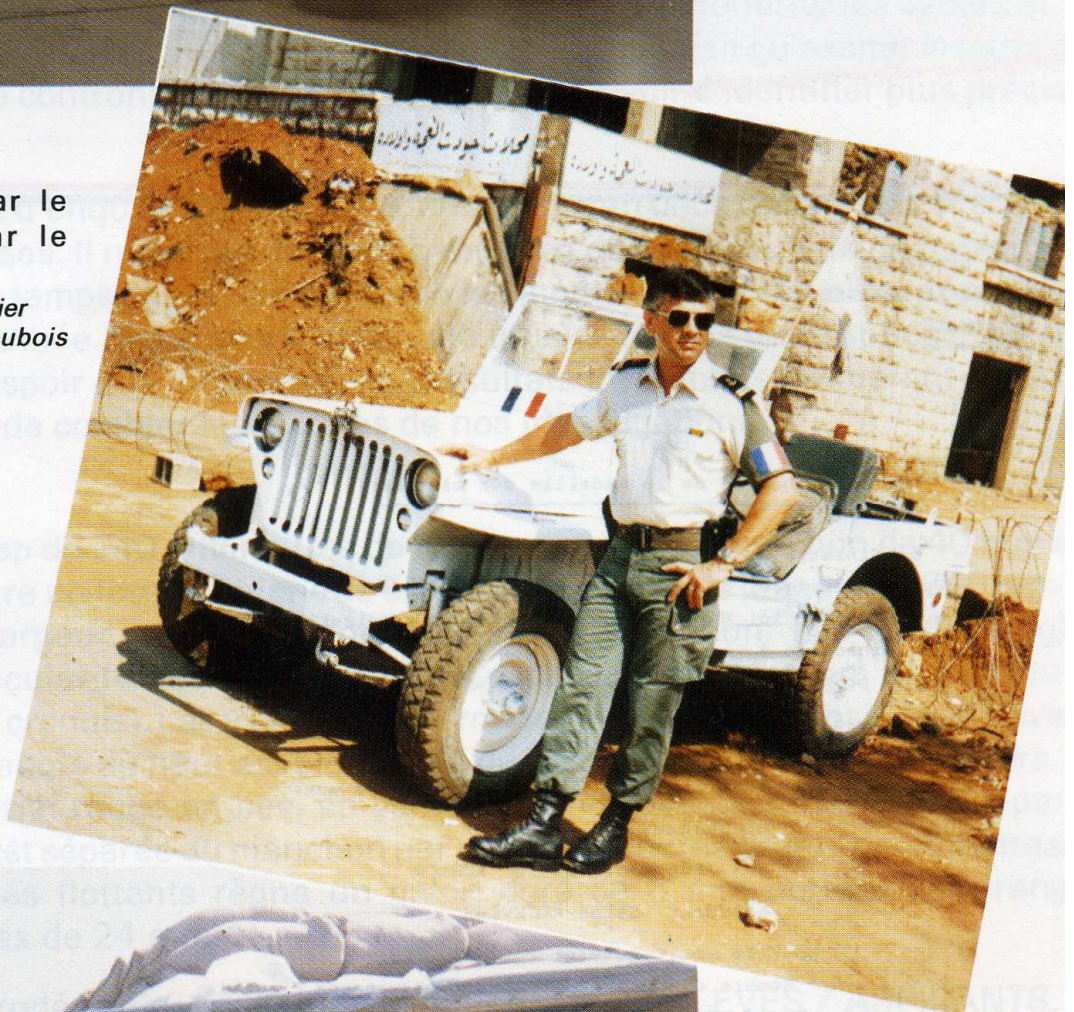
Véhicules mis en place par le
1^{er} RHP expérimentés par le
« DETOBS »

Chef de peloton : MDL/C Le Crevoisier
Pilotes : BCH Comeyras, BCH Dubois
BCH Girard

« Observatoire »
du poste de BARBIR
fin mai 1985

Enseigne de vaisseau BONNET

Le véhicule sans moteur était
mis en place le matin très tôt et
enlevé le soir pour être attaché
au portail de l'entrée de la
Résidence des Pins.



Observatoire
de la cote 888

Région Souk El Ghar
Mars 1985

Drapeau matérialisant
position du P.S.P.



Aux Anciens de la 31^e D.I. (15^e, 81^e, 96^e,)

Que sont devenus nos drapeaux ?

C'est un pouvoir exaltant qu'a toujours eu le drapeau pour toutes les nations du monde. Chacune a le sien et il préside aux fêtes nationales et aux grandes manifestations patriotiques. Chez nous, il suffit d'évoquer les dates du 14 juillet, du 11 novembre, du 8 mai, etc... et aussi les défilés militaires auxquels autrefois nous avons participé.

Au plan militaire, il a toujours concrétisé l'existence et l'honneur d'un Régiment... Il fut d'abord un signe de ralliement sur le champ de bataille et lorsqu'on réussissait à le prendre à l'ennemi, il devenait un glorieux trophée, présenté lors des défilés de victoire.

Un peu d'histoire

Le drapeau de notre pays remonte à la Révolution Française et plus précisément à la Convention qui le 21 septembre 1792 fonda la première République. Primitivement, il était composé d'un losange blanc au centre et quatre triangles alternés bleus et rouges aux coins. La Convention décida que l'emblème national serait composé de trois bandes verticales égales : le blanc, couleur nationale de l'Ancien Régime fut encadré par le rouge et le bleu, couleurs de la ville de Paris. Le drapeau français fut unifié en 1804 par Napoléon et l'armée Française l'adopta à partir de 1812 : c'est notre drapeau actuel. Il est d'un type unique, représente la nation et par là même la nationalité d'une troupe, d'un avion, d'un navire... Dans ce dernier cas, il est appelé Pavillon. A noter que dans certains pays, même s'il en dérive le plus souvent, le drapeau militaire est différent du drapeau national.

La cravate du drapeau a d'abord été blanche sous l'Ancien Régime et la Restauration, tricolore sous la première République et le premier Empire, rouge sous la deuxième République ; elle est tricolore depuis 1830. C'est à la cravate du drapeau que sont épinglées les décorations et fourragères méritées par la collectivité dont il représente la tradition.

La lance, initialement terminée par la pique, fut ensuite surmontée de la fleur de lis sous la monarchie, de l'Aigle Impérial sous l'Empire, du coq sous la monarchie de juillet, puis à nouveau de la pique sous la République. Au-dessus du renflement elle est frappée du sigle R.F.

Quant aux inscriptions, depuis Napoléon il porte sur son étamine (ensemble des 3 couleurs) la devise : « Honneur et Patrie » ainsi que le nom des batailles au cours desquelles le Régiment s'est illustré. Le numéro du Régiment est placé dans des couronnes de chêne et de laurier aux quatre coins du drapeau. Cependant, certains drapeaux ont une devise particulière. Exemple : sur celui de l'Ecole de St-Cyr on lit « Ils s'instruisent pour vaincre » et sur celui de l'Ecole de l'Air, la devise de Guynemer : « Faire Face ».

Le drapeau de nos régiments et leur sort.

Il était conservé dans un étui de toile cirée et il faisait partie des bagages les plus précieux du colonel. Il suivait le régiment en campagne et habituellement était confié à l'Officier des détails.

Celui du 15^e R.I.A.

Il portait à sa cravate les décorations suivantes : **Croix de guerre 1914-1918 (2 palmes) - Fourragère aux couleurs du ruban de la Croix de Guerre - Croix de Guerre 1939-1945 (1 palme) - Médaille d'Or de Milan.**

Il porte le nom et les dates des batailles suivantes : **Friedland 1807 - Alger 1830 - Sébastopol 1855 - Solférino 1859 - Champagne 1916 - Verdun 1916 - La Serre 1918.**

Le sous-lieutenant Bent, officier des détails, qui eut la chance de conserver sa place du premier au dernier jour de la guerre, en avait la garde. Le 11 juin 40, devant l'imminence de la capture, avec M. Marius Carpentier, fermier à Manneville-es-Plains, à 3 km de Saint-Valéry, ce lieutenant immergea dans une citerne les soies et la cravate du drapeau. La tourmente passée, M. Carpentier le cacha à la Mairie jusqu'à la libération. Récupérés le 23 janvier 1945 par le même lieutenant Bent, ces restes furent remis le 15 mars 1945 au Service Historique de l'Armée, qui le déposa le 10 mai 1947 au reliquaire du Musée de l'Armée des Invalides. C'est le drapeau de la Division qui a connu la plus belle destinée.

Celui du 81^e R.I.A.

C'est le lieutenant Rolland qui en avait la garde. Il le détacha de sa hampe (celle-ci fut jetée dans le brasier d'une maison en flammes) et enroula l'étoffe autour de sa poitrine. Avec le convoi des services régimentaires, emmenant aussi les archives et la caisse du régiment avec 872 331 F. ainsi que 217 fusils et 32 camions, il franchit la Seine par le bac du Hode devant Honfleur dans la nuit du 11 juin et parvint le 21 juin à Montpellier, dépôt du 81^e.

Celui du 96^e R.I.A.

La fin du drapeau de ce régiment fut des plus simples et des plus expéditives : le sous-lieutenant Tapie le brûla avec le journal de marche du régiment.

Fins glorieuses cependant, puisque malgré la défaite aucun ne tomba aux mains de l'ennemi.

Pour certains, un drapeau c'est peut-être peu de chose, mais son histoire porte la destinée de ceux qui ont lutté, de ceux qui ont souffert et surtout de ceux qui sont morts pour défendre le pays. Et cela aurait pu être notre destin. Alors gardons au fond de nous-mêmes cette page d'histoire, comme on garde un précieux souvenir qui a marqué notre jeunesse et notre vie.

En conclusion, voici quelques lignes de cette poésie oubliée qu'ont chanté autrefois nos ancêtres : **Flotte petit drapeau, Flotte, Flotte bien haut, Image de la France, Symbole d'Espérance, Tu réunis dans ta simplicité la famille et le sol ! La liberté !.**

UNE ENTREPRISE REGIONALE, PUISSANTE ET COMPÉTENTE

Spie méditerranée



UN ESPRIT, CENT METIERS.

«*Nous avons l'esprit terrain et la mentalité manager*».

Notre métier d'entrepreneur est un virus tenace et quand nous ouvrons un dossier, nous savons que nous irons jusqu'au bout. Nous prenons l'engagement d'être totalement disponibles pour répondre à toutes les attentes de nos clients : initier des financements, faire une intervention ou une démarche particulière, assumer l'ingénierie complète d'une opération.

Spie méditerranée

BP 96, 84140 MONTFAVET

Tél. 90 23 60 60

Télex 431007

Télécopie 90 23 60 86

TARIF PREFERENTIEL

POUR LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION.



Puma

ALUMINIUM CONSEIL

TOUT L'ALU ET LE PVC

SUR 300M²



FERMETURES PROTECTION

- Volets : Alu - PVC - Acier
- Spéciaux économie d'énergie
- Jalousies - Persiennes
- Volets Battant
- Grilles extensibles, enroulables
- type magasin et maison individuelle
- Grilles de défense tous types

FENETRES ET PORTES

Tous types d'ouvrants à vos dimensions en Alu naturel, bronze, laqué couleur ou PVC.
80 modèles de portes d'entrée.
Fenêtres de doublage
Menuiserie Alu à rupture de pont thermique
Tous types de vitrage.
Fenêtre rénovation, remplacement des fenêtres anciennes rapide sans dégradation.
Ensemble bloc fenêtre et volet Alu et PVC

EQUIPEMENTS

Garde-corps
Clotures Alu et PVC
Portails portillons Alu et PVC
Mobilier - Agencement -
Faux plafond
Automatismes pour portails
Portes automatiques
Pergolas - Tonnelles -
Abri piscines

VERANDAS

Fermeture Loggia

- Type Economique
 - Dimensions standards
 - Structure simplifiée
- Type Personnalisé
 - Toutes dimensions
 - Toutes formes
 - Toutes teintes

CLOISONS

Amovibles, démontables et mobiles.

Des produits prêts à poser ou installés par des équipes de professionnels.

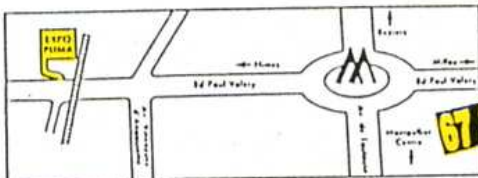
Crédit total possible.

Devis gratuits personnalisés.

STORES OCCULTATION

Stores intérieurs et extérieurs

- Vénitiens
- Californiens
- Plissés
- Bannes
- Corbeille
- A lames orientables pour toiture
- Volet de toiture de véranda (électrique)



● Rue de la Jasse de Maurin - 34070 Montpellier

67 27 73 03